

Sommaire

SOMMAIRE DE LA REVUE DE AOÛT-SEPTEMBRE 2015



Le numéro du type 1c456 suivant le pictogramme ci-contre permet aux abonnés en ligne de retrouver directement l'article concerné sur le site www.lextenso.fr

Veille P. 385 À 385

Doctrine

P. 386 Principe indemnitaire et droit fiscal

■ Si le préjudice fiscal est un poste de préjudice susceptible d'être indemnisé, la confrontation du principe indemnitaire et du droit fiscal conduit à s'interroger sur l'incidence de la pression fiscale sur la détermination du quantum de l'indemnité d'assurance.

par Frédéric Douet et Thibaut Douville

Commentaires

Assurances en général

P. 391 Montant du recours subrogatoire de l'assureur

■ Subrogation ; Montant ; C. assur., art. L. 121-12 ; Subrogation de l'assureur dans les droits de son assuré ; Montant du recours subrogatoire contre le responsable ; Montant de la somme versée par l'assureur à son assuré ; Montant du préjudice effectivement subi par cet assuré (oui)

par Maud Asselain

P. 393 Preuve des exclusions : deux « sauf » ne font pas un « et »

■ Exclusions ; Preuve ; Clause excluant une circonstance sauf absence de rapport avec le sinistre ; Preuve de l'existence du rapport ; Charge de la preuve ; Assureur (oui)

par Luc Mayaux

P. 395 Le sort d'une clause d'exclusion discrètement glissée dans un avenant

■ Contrat d'assurance ; Modification ; Avenant signé par l'assuré ; Référence aux conditions générales modifiées (oui) ; Réception de ces conditions générales (oui) ; Nouvelle exclusion de garantie ; Information délivrée par l'assureur ; Information documentaire claire ; Obligation précontractuelle d'information ; Manquement ; Dol par réticence ; Conditions ; Caractère intentionnel et erreur déterminante provoquée par le dol ; - Modification minimale ; Caractère substantiel (non) ; Erreur ; Caractère déterminant (non) ; Consentement vicié (non) ; Nullité de l'avenant (non) ■ Information sur la modification ; Remise des conditions générales ; Information suffisante (non) ; Devoir d'attirer l'attention sur la modification (oui) ; Manquement ; Responsabilité de l'assureur (oui) ; Perte de chance d'avoir pu contracter à des conditions différentes ■ Clauses abusives ; C. conso., art. L. 132-1 ; Garantie des accidents de la circulation causés par un enfant mineur ou toute autre personne dont l'assuré est reconnu civilement responsable ; Clause excluant le cas où l'enfant a la propriété ou la garde du véhicule ; Clause définissant l'objet principal du contrat (oui) ; Clause claire et compréhensible ; Appréciation du caractère abusif (non) ■ Garde habituelle du bien ; Notion ; Critères usuels de la garde selon l'article 1384, C. civ. (oui) ■ Cause de non-garantie ; Opposabilité au FGAO ; Condition ; C. assur., art. L. 421-1 et R. 421-5 ; Refus de garantie ; Information à la victime et au FGAO ; Applicabilité à toute assurance de responsabilité civile (oui)

par Anne Pélissier

Assurance automobile

P. 401 L'article L. 421-3, al. 2, du Code des assurances, qui rend opposable au responsable la transaction conclue avec la victime, ne porte pas atteinte à ses droits

■ Fonds de garantie ; Subrogation ; Transaction du FGAO avec la victime ; Opposabilité à l'auteur du dommage ; C. assur., art. L. 421-3, al. 2, ; 1) Question prioritaire de constitutionnalité ; Droit du responsable de contester la transaction ; Absence d'atteinte à ses droits ; 2) Montant du recours subrogatoire ; Évaluation de la créance du FGAO ; Date de la créance : date de la subrogation (oui) ; Date du décès postérieur de la victime (non)

par James Landel

P. 404 La saisine du juge des tutelles ne vaut pas acceptation de l'offre de l'assureur, qui peut la modifier à sa guise

■ Victime sous tutelle ; Offre d'indemnisation ; Engagement de l'assureur ; Modification de l'offre possible jusqu'à l'acceptation par la victime ; Victime personne protégée ; Transaction par le tuteur ; Saisine du juge des tutelles : acceptation non équivoque de l'offre (non)

par James Landel

P. 406 Revirement de jurisprudence : le recours de l'assureur loi monégasque se limite désormais à l'assiette de recours droit commun défini par le lieu de l'accident

■ Recours subrogatoire ; Tiers payeur monégasque ; Assiette du recours ; Accident de la circulation sur le territoire français ; Assureur-loi de l'employeur monégasque de la victime ; Recours contre l'assureur du conducteur responsable ; Assiette ; Loi applicable ; C. civ., art. 3 ; Loi française du lieu de l'accident

par James Landel

Assurances de personnes

P. 408 L'obligation d'information relative à la prescription biennale

■ Assurance emprunteurs ; Responsabilité de la banque ; Obligation d'information ; Information relative à la prescription de l'action de l'assuré contre l'assureur ; Défaut d'information ; Manquement du banquier (oui)

par Maud Asselain

P. 412 L'absence de versement d'indemnités pendant le cours du contrat, obstacle à la naissance du droit à prestation

■ Assurance de groupe employeur ; Résiliation pour non-paiement des primes ; Invalidité postérieure ; Cause de l'invalidité antérieure à la résiliation ; Droit à prestation ; Naissance ; Droit non né à la date de la résiliation ; Absence de versement de prestation avant la résiliation ; L. n° 89-1009, 31 déc. 1989, art. 7 ; Assureur non redevable

par Sophie Lambert

Assurances de risques divers

P. 414 Assurance « perte de collaboration » : le primat de la solidarité

■ Assurance « perte de collaboration » ; Contrat d'assurance collectif ; Souscription par le conseil de l'ordre des avocats ; Obligation de tous les avocats de participer au financement du contrat par leurs cotisations ; Assurance au seul bénéfice des avocats collaborateurs ; Rupture de l'égalité entre les avocats (non) ; Mesure de solidarité (oui) ; Délibération du conseil de l'ordre ; Annulation (non)

par Luc Mayaux

Assurance transport

P. 416 Répartition des responsabilités entre transporteur, auteur d'une faute lourde, et commissionnaire de transport

■ Assurance transport terrestre ; Subrogation légale ; Condition ; Paiement en exécution du contrat d'assurance ; Éléments de preuve ; Commissionnaire et transporteur responsables du dommage ; Condamnation *in solidum* à indemniser l'assureur subrogé dans les droits du client ; Faute lourde ; Condamnation du transporteur et de son assureur à garantir le commissionnaire de l'intégralité des condamnations prononcées contre lui ; Non limitation du recours à proportion de la faute ; Cassation

par Franck Turgné

Intermédiaires d'assurance

P. 420 Le devoir d'information et de conseil auprès des assurés d'un contrat d'assurance vie en unités de compte

■ Courtier ; Responsabilité de l'assureur et du courtier ; Contrat en unités de comptes ; Baisse de valeur ; Obligation de conseil de l'assureur et du courtier ; Information sur l'absence de garantie en capital ; Information sur la possibilité de hausse et de baisse supportée par le souscripteur ; Information suffisante (oui) ■ Arbitrages réalisés par le courtier ; Mandat de procéder d'initiative à la modification des investissements ; Remise au courtier de formules signées en blanc ; Manquement du courtier à ses obligations (non)

par Daniel Langé

Procédure

P. 424 Le bateau et l'enrochement près du duc d'Albe : plongée dans les eaux de l'expertise réalisée à la demande de l'une des parties

■ Expertise ; Expert désigné par l'assureur ; Expertise non contradictoire ; Décision du juge sur le fondement de cette seule expertise (non) ; Décision fondée sur d'autres constatations (oui) ; Violation de l'art. 16 du Code de procédure civile (non)

par Romain Schulz

P. 426 Pas de condamnation à provision de l'assureur qui fait valoir une contestation sérieuse sur les conditions générales applicables

■ Référé provision ; Contestation sérieuse ; Numéro des conditions générales de la police d'assurance ; Numéro visé dans la demande de provision ; Numéro visé dans les conditions particulières ; Numéros différents ; Contestation sérieuse (oui) ■ Référé provision ; Contestation sérieuse ; Conditions générales invoquées par l'assureur et l'assuré ; Conditions générales différentes ; Garantie selon l'une, exclusion selon l'autre ; Obligation de l'assureur ; Obligation sérieusement contestable (oui)

par Romain Schulz

Table chronologique des sources commentées

2015

MAI

Cass. 2^e civ., 21 mai 2015, n° 14-16742.....p. 412 112p9

JUIN

Cass. 2^e civ., 11 juin 2015, n° 14-10520 et 14-16712p. 391 112n3
 Cass. 2^e civ., 11 juin 2015, n° 14-19784.....p. 401 112p4
 Cass. 2^e civ., 11 juin 2015, n° 14-18382.....p. 420 112q0
 Cass. 2^e civ., 11 juin 2015, n° 14-20438.....p. 426 112p2
 Cass. 1^{re} civ., 17 juin 2015, n° 14-20257, FS-PB.....p. 408 112n4
 Cass. 1^{re} civ., 17 juin 2015, n° 14-17536, FS-PB.....p. 414 112n9
 Cass. 1^{re} civ., 24 juin 2015, n° 13-21468, FS-PB.....p. 406 112p6
 Cass. 2^e civ., 25 juin 2015, n° 14-18486, 14-19786.....p. 395 112p7
 Cass. 2^e civ., 25 juin 2015, n° 15-10311, F-PB.....p. 401 112p4
 Cass. 2^e civ., 25 juin 2015, n° 14-20018.....p. 424 112p0

JUILLET

Cass. 2^e civ., 2 juill. 2015, n° 14-15517p. 393 112n8
 Cass. 2^e civ., 2 juill. 2015, n° 14-21562, F-PBp. 404 112p3
 Cass. 2^e civ., 2 juill. 2015, n° 14-18268p. 416 112p1
 Cass. 2^e civ., 2 juill. 2015, n° 14-21880p. 426 112p2
 CJUE, 16 juill. 2015, n° C-584/13p. 385 112q5
 Ord. n° 2015-950, 31 juill. 2015 : JO 2 août 2015, p. 13244.....p. 385 112q4

AOÛT

D. n° 2015-1092, 28 août 2015 : JO 30 août 2015, p. 15380.....p. 385 112q3

Un encart *Les entretiens du droit du dommage corporel* est joint au présent numéro.